



CONCARNEAU, 18 mai 2018

Le Président,

Aux abonnés de SAINT-YVI

Réf. : SEA/CD/DJ/N°11352

Dossier suivi par Cyril DELEGLISE
Directeur Service Eau et Assainissement
Tél. 02 98 60 77 10 eau@cca.bzh

Objet : organisation des services publics de l'eau et assainissement de Concarneau Cornouaille Agglomération

Madame, Monsieur,

Les compétences de l'eau et de l'assainissement ont été transférées à Concarneau Cornouaille Agglomération au 1^{er} janvier 2018.

Ce changement induit une réorganisation du service à l'utilisateur, à commencer par la mise en place d'un n° de téléphone et d'un mail unique pour toutes les questions de l'eau potable et de l'assainissement sur Concarneau Cornouaille Agglomération : 02 98 60 77 10 ou eau@cca.bzh

En dehors des heures d'ouverture, et uniquement pour les interventions techniques en urgence, vous serez automatiquement mis en relation avec un agent d'astreinte 365j/365j.

Deux bureaux vous accueillent du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h :

- A Concarneau : 24 rue Maréchal Foch, en priorité pour les demandes concernant Concarneau
- A Rosporden : en Mairie en ce début d'année, puis aux Services Techniques de Rosporden : 57 Route de Scaër, pour les demandes concernant Rosporden-Kernével, Melgven, St Yvi, Tourc'h.

La facturation restera semestrielle et échelonnée selon les communes et secteurs. Aussi, les relèves de compteurs d'eau seront réalisées par l'un de nos agents une fois par an, et il vous sera demandé de nous communiquer votre propre relevé au cours du semestre restant. A défaut, une estimation de consommation vous serait alors facturée.

**Votre secteur : relève par l'un de nos agents : entre mars et avril
Autorelevé à nous communiquer : à partir d'août et jusqu'à fin septembre**

Titulaire de l'abonnement :
Votre référence Point de consommation / contrat :
Votre N° de compteur :
Emplacement du compteur :
Date de votre auto-relève :
Index relevé (chiffres en noir et blanc) :